



La production :

Polaris : Fonctionnement à 1 ligne jusqu'à l'arrêt qui pourrait être reporté de quelques jours (19 ou 20 ou 21 décembre ?) pour produire 950 t au lieu des 650 t annoncées lors du dernier CE. Le passage à la journée des postés ne faisait déjà pas l'unanimité, cette nouvelle modification, bien que plus positive ne peut que souligner le manque de visibilité de la Direction et renforcer les inquiétudes des salariés !

L'UP HMD/Sel N : 50 % du nominal.

Mélange Maitres : léger retrait jusqu'à février.

Technyl : Bonne marche.

L'ingénierie :

L'activité est en évolution constante : 175000 heures en 2009, 215000 heures en 2010 et 285000 heures en 2011. Pour 2012, il est prévu 285000 heures, suspendues à la décision du Groupe Solvay (CAPEX pour 2012)

Points sur les travaux d'arrêt :

Il n'y a pas eu d'accident grave, c'est le point positif, mais les équipes ont fait face à de sérieux problèmes...

Les intéressements :

Les premiers résultats, au 31 octobre, sont encourageants.

Statuts des ex CRTL et des ex RHODIA SERVICES :

Nous rappelons l'**absurdité** de la **situation** de ces salariés qui travaillent dans des équipes où la majorité des salariés ont un statut différent du leur. La Direction nous rappelle qu'elle ne **peut rien changer** pour l'instant, que ça pourrait faire l'objet d'une négociation ultérieure mais nous a laissés entendre qu'ils pourraient peut-être avoir une plus grande latitude sur ce sujet.

Nous ne manquerons pas de placer ce **sujet** comme une **priorité** lors de l'établissement de l'agenda social et des **négociations à venir**.

Gestionnaire des Activités Sociales et Culturelles :

Lors de la **négociation** des moyens du nouveau CE, la CFDT, forte de son expérience de gestion depuis 1974, a proposé de **déconnecter le mandat** de secrétaire du CE (qui siège en réunion plénière) et la fonction de gestionnaire des ASC de notre CE. Il a été décidé que ce gestionnaire n'a pas pour obligation d'être un élu du CE. Par contre, il est présenté par **l'organisation syndicale** qui obtient la **majorité** au CE.

Cette proposition CFDT, a été défendue par un front commun de toutes les OS.

La **nouvelle fonction** de gestionnaire est désormais **reconnue** par la Direction.

Le candidat E.V (CGT) a été nommé à l'unanimité des élus du CE.

Le bureau du CE :

Suite au changement de trésorier, la nouvelle composition est la suivante :

Secrétaire : L.C (CGT)

Secrétaire adjoint : Richard Vialatte (CGT)

Trésorier : Georges Sire (CGT)

Trésorier adjoint : Catherine Couchot (CFE-CGC)

Les commissions du CE :

La CFDT respectueuse du vote démocratique des élections professionnelles, a laissé à la CGT les postes qui lui reviennent de droit : (Voir la liste des membres ci-dessus.)

Pour autant, La CFDT forte des 34,5% de salariés qui lui ont fait confiance, ne se désengage pas de la gestion du CE et participera activement à la vie des commissions :

Nos membres CFDT :

Commission **Culturelle** : Françoise Cavelan (présidente), Yannick Cougoulat, Bernard Tuison, Luc Méreau et Claude Champion.

Commission **Loisirs** : Bernard Tuison et Manuel Masson.

Commission **Restaurant** : Frédéric Croze (président), Jean Michel Jaillet, Luc Méreau et Patrick Ruiz.

Commission **Entraide** : Virginie Robert et Pierre Bouvier.

Commission **Formation** : Fabrice Rigoct, Lionel Accary et Pierre Bouvier.

Commission **Egalité Femmes / Hommes** : Françoise Cavelan et Virginie Robert.

Commission **pour les personnes en situation de handicap** : Françoise Cavelan

Contrôle **financier** : Eric Cartier et Yannick Martinez.

Ski : Sylvain Fonfreide et Yannick Martinez.

Bricolage : Bernard Tuison et Jean Michel Jaillet.

Commission **Enfance** : Nous avons proposé 5 membres mais ce nombre est jugé trop ambitieux par la CGT qui nous demande de réduire à 3.

Nos membres seront connus ultérieurement.

Prochain CE : 22 décembre